



Projet associatif

Introduction au projet associatif

L'association « Collectif Nous vieillirons Ensemble dans le Saintois » (NVES) a été impulsée, en 2015, par l'association Equipage qui est constituée de parents d'enfants en situation de handicap et de personnes concernées par l'action sociale en faveur des personnes en perte d'autonomie. Les membres de l'association ont eu connaissance de situations de personnes du territoire restées à domicile qui devenaient inquiétantes : vieillissement des aidants, évolution du handicap, perte d'autonomie, etc.

Après analyse des forces et faiblesses du territoire, cinq ESMS (trois EHPADs¹, un EAM² et un FAM³), la communauté de communes du pays du Saintois (CCPS) et les services du conseil départemental, se sont engagés, via NVES, à développer des réponses personnalisées aux besoins des habitants de ce territoire rural composé de 55 communes.

L'association NVES est engagée dans le secteur social et médicosocial du territoire du Saintois. Elle a pour objet social de

« Répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie, liée à l'âge ou à une situation de handicap, et de leur aidants »

Historique du collectif NVES

2015

L'association Equipage identifie des personnes fragiles sur le territoire et réunit les acteurs : trois EHPADs, un FAS, un FAM, la CCPS et le conseil départemental 54. Ensemble, ils donnent naissance à un collectif.

2016

Première enquête des besoins :

- Observation des besoins et priorisation des actions.
- Les acteurs du territoire donnent un nom au collectif : "Nous vieillirons ensemble dans le Saintois".
- Mise en place d'actions de prévention : soutien aux proches aidants, inclusion numérique, etc.

2017

- Mise en place de rencontres annuelles.
- Mars : restitution aux acteurs à Vaudigny.
- Accompagnement par un consultant expert : Gatien Beaumont.

2018

- COPIL stratégique et COPIL opérationnel.
- Pérennisation de l'action.
- Seconde enquête des besoins.

2019

- Recrutement de Stéphanie Petit, chargée de missions.
- Poursuite de l'action, veille territoriale, relais de l'information et liens social.

2020

- Troisième enquête.
- Réponse à la crise de la Covid-19 : action sanitaire, relais de l'information, mobilisation citoyenne.

¹ Etablissement d'hébergement pour personne âgée dépendante

² Etablissement d'Accueil Médicalisé

³ Foyer d'Accueil Médicalisé

2021

- Réflexion sur un projet d'habitat inclusif.
- Poursuite de la mise en place d'actions de prévention : soutien aux proches aidants, inclusion numérique, etc.
- Développement de la plateforme de services territoriale.

2022

- Recrutement de Maxim Ledoux chargé de mission.
- Poursuite des actions de prévention.
- Création du projet d'habitat inclusif. Validation du projet par le département et la CNSA.

2023

- Le collectif se structure en association loi 1901 afin de légitimer son action territoriale, faciliter la recherche de financement et améliorer la lisibilité auprès de ses partenaires.
- Le collectif NVES bénéficie d'un dispositif Local d'accompagnement (DLA) : Construction du projet associatif
- Poursuite des actions de prévention
- Développement du projet de « réseau de voisinage »

2024

- Finalisation du projet associatif
- Poursuite et développement des actions de prévention
- Mise en place opérationnelle du Centre de ressources territorial : L'association est le référent territorial sur le Saintois
- Mise en place du projet « Réseau de voisinage »

Valeurs de l'association

Ces valeurs constituent la plus-value de l'association et donnent du sens aux actions.

Solidarité

- Bénévoles et professionnels associés dans l'association
- Coopération avec les professionnels et les habitants du territoire, en leur donnant des moyens supplémentaires
- Actions qui mobilisent et favorisent la citoyenneté (mobilisation dans les villages ...)

Démocratie

Au niveau de la vie associative : partage des responsabilités, modalités de prise de décision en AG ...

- Respect de la parole de chacun au niveau du collectif, du faire ensemble
- Co construction sur différents projets en valorisant les compétences de chacun
- Fonctionnement systémique

Bienveillance

- Veille attentive du collectif pour identifier la situation de chaque personne et faire en sorte qu'elle soit traitée par les acteurs concernés, dans un « délai raisonnable », dans le respect de l'éthique.
- Actions qui favorisent un accompagnement de la personne dans sa dimension holistique.
- Contribution positive au bien-être de l'autre (écoute active inconditionnelle des professionnels eux-mêmes et par rapport aux bénéficiaires via le réseau)
- Centration sur la personne (bénéficiaires et professionnels).

Personnes concernées par les actions et périmètre d'intervention

Les missions et les actions sont destinées aux personnes en perte d'autonomie, liée à l'âge et/ou à une situation de handicap, ainsi qu'à leurs aidants (dites plus loin « personnes concernées »).

Les actions sont mises en œuvre sur le territoire du Saintois et au-delà selon les dispositifs et les projets. Elles visent à répondre à un besoin existant sur le territoire ainsi qu'à créer du lien social.

Missions de l'association

1. Observer et identifier les besoins des personnes en perte d'autonomie, liée à l'âge ou à une situation de handicap, ainsi que de leurs aidants,
2. Promouvoir et mettre en place des actions de prévention auprès des habitants du territoire,
3. Développer et animer une plateforme de services territoriale en lien avec les partenaires.

Orientations stratégiques

1. Inscrire l'association dans les politiques publiques de façon innovante, au service des personnes concernées,
2. Déployer les orientations des autorités de tutelle et des collectivités territoriales,
3. Valoriser l'expertise de l'association et sa dynamique innovante auprès des acteurs territoriaux et des autorités de tutelle,
4. Développer et consolider la coopération inter-établissements du Saintois et contribuer à leur ouverture vers l'extérieur,
5. Concourir au maillage d'acteurs sur le Saintois

Plan d'action du projet associatif

1 - Inscrire l'association dans les politiques publiques de façon innovante, au service des personnes concernées

Objectifs	Activités	Moyens
Porter auprès des pouvoirs publics, collectivités locales et territoriales la parole des personnes concernées	Mener des observations et enquêtes de terrain sur des thèmes donnés Répondre aux objectifs de la commande publique en s'inscrivant dans les besoins du territoire Traduire les besoins des personnes concernées par la mise en place d'actions concrètes EX. : Actions de prévention Ex. Développer le projet de vie partagée de l'habitat inclusif - Identifier les personnes intéressées - Travailler le projet de vie sociale partagée avec ces personnes	Spécificité du collectif : participation d'un membre du CD 54 : connaissance des politiques publiques Et directions des établissements Bénévoles du collectif qui ramènent aux réalités
Objectifs	Activités	Moyens

Assurer la diversité des membres de l'association et son ouverture sur l'extérieur	Organiser un événement annuel, exemple : ouvrir les présentations de bilan aux acteurs locaux et départementaux, et aux habitants, au moment des AG Faciliter l'adhésion de nouveaux membres (procédures d'accueil et d'intégration, outils d'organisation)	Local extérieur Membres de l'association et partenaires
Assurer la cohérence des actions dans le cadre du virage domiciliaire	Mener des actions de prévention favorisant l'autonomie dans le cadre du maintien à domicile Mettre en commun les ressources de chacun dans le cadre des projets relatifs au virage domiciliaire Informier, conseiller, orienter les personnes porteuses de projet d'habitat alternatif : Articuler les stratégies des établissements / aux projets hors les murs adaptés à la ruralité Projet « Réseau de Voisinage » - Etude des besoins (questionnaire, remontée des professionnels) - Etude préparatoire - Décision	Le collectif Réunions d'information au niveau de la communauté de communes Site Internet Réseau Communication spécifique Groupe de travail au niveau du collectif Communication via la Communauté de Communes Temps RH Organismes de formation Psychologues des établissements du collectif Structure / téléphone

	- Si positif, structurer le projet et former les bénévoles Accompagner des bénévoles (groupe de paroles) à partir du lancement de l'action	
--	---	--

2 - Déployer les orientations des autorités de tutelle et des collectivités territoriales

Objectifs	Activités	Moyens
Développer et innover dans des actions sur les thématiques : Prévention à l'autonomie Lien social Habitat Mobilité Accès aux droits Accès à la santé Inclusion numérique Soutien aux proches aidants ...	Répondre aux orientations du Schéma Départemental Autonomie Développer les projets Proposer des réponses aux besoins du territoire et des partenaires : cf. plan d'action annuel (par exemple développer des actions d'activité physique adaptée sur le Saintois) Affiner les outils d'évaluation (référentiel pour l'évaluation à destination des financeurs + outil adapté au public) Veille sur appels à projet	Plan d'action annuel Collectif, partenaires et acteurs locaux Observatoire Remontées des partenaires et des établissements Solliciter mutuelles Prestataires externes qualifiées (favoriser TI), Salles Financement : valoriser mise à disposition de salles Mutualisations/matériel Participation des bénéficiaires, souscription Ingénierie sociale (financement ARS) Appels à projet

	Concertation avec des partenaires sur le territoire concerné Faire remonter les problématiques de santé (question des mutuelles par exemple) Organiser des réunions d'information en lien avec les partenaires (réunions spécifiques sur différentes communes) Constituer un référentiel d'évaluation de la qualité des services des mutuelles Informers sur les mutuelles, orienter vers les ressources disponibles Informers les médecins sur le dispositif Prescri'mouv	Relais Famille CPAM Assistants sociaux CCAS (à venir) Service social de secteur Financement sur missions observatoire et volet prévention) Site de l'association
Être le partenaire- opérateur sur le Saintois du Centre de Ressources Territorial	Activités de prévention et de coordination d'accompagnement des personnes âgées à domicile, déléguées par l'OHS de Lorraine dans le cadre du CRT Evaluations des situations à formaliser	Convention OHS/NVES RH
Contribuer à la création du futur CIAS	Faire des propositions / actions sur le champ de la gérontologie et du handicap à préciser (se baser sur les actions du réseau de voisinage)	Partenariat avec la communauté de communes (informel)
Soutenir les proches aidants	Repérer les besoins Informers et orienter / accès aux droits, bien-être	Partenaires : Carsat, RSI Caisses de retraite complémentaires

	Capitaliser les savoir-faire (par exemple avec Café des Aidants) Organiser des actions, dont des formations spécifiques des aidants ou des groupes de parole par exemple	AFA ARS (source de financement) Mise à disposition d'un psychologue (ex. la psychologue de l'EPHAD) Et d'une salle au sein des membres de l'association Participation des membres de l'association à la mise en œuvre des actions/ formations/événements a destination de la personne proches aidants
--	--	---

3 - Valoriser l'expertise de l'association et sa dynamique innovante auprès des acteurs territoriaux et des autorités de tutelle

Objectifs	Activités	Moyens
Valoriser la composition de l'association	Communication sur les bénéfices d'une telle association - qui intègre divers établissements sur un territoire pour répondre aux besoins spécifiques de celui-ci - qui mutualise les moyens à disposition - qui associe le réseau de bénévoles et de professionnels, en lien avec des acteurs à différentes échelles territoriales (du local au national*) * parlementaires	Site Communication sur le terrain
Valoriser l'action du collectif	Développement de l'approche populationnelle (approche globale d'une population donnée) pour mieux cibler les actions : être territoire d'expérimentation Promotion des dispositifs existants Démarches d'anticipation des besoins par la connaissance de la population sur le Saintois via Diagnostics Ecoute active sur des lieux de socialisation Rôle de partenaire-opérateur avec CIAS	Fonds nationaux RH Frais de déplacement / permanences Véhicule à mutualiser
Objectifs	Activités	Moyens
Réaliser des diagnostics partagés	Construire une méthode de recueil, de traitement et d'extraction des données avec les partenaires	En lien avec les partenaires

	Consolider les données territoriales	
Monter des espaces de rencontre au bénéfice des proches aidants et autres publics	Repérer via le « Réseau de voisinage » et autres sources Activités conviviales Groupe d'échanges ou de parole Séances d'information Séances d'écrivain public	RH Espaces communaux ou de partenaires

4 - Développer et consolider la coopération inter-établissements du Saintois et contribuer à leur ouverture vers l'extérieur

Objectifs	Activités	Moyens
Faciliter la mutualisation entre les établissements du collectif	Mutualiser des moyens (locaux, équipement, matériel...) N.B. : valoriser ces mises à disposition Faciliter la mise en commun des permanences de nuit (Enquête en 2025) Ressources humaines (poste mis à profit de plusieurs établissements, facilitation de parcours professionnel, temps partiels dans plusieurs établissements...) Stages et formations (partage financier)	Convention de mise à disposition des locaux qui définit les responsabilités Astreinte d'infirmier Publications sur site et Facebook Convention
Faciliter les parcours professionnels des RH des établissements	Mettre en lien les divers établissements du collectif / recrutement et parcours professionnel Contribuer à rendre attractifs les établissements du collectif pour des candidats potentiels Tenir un fichier commun des RH disponibles	Ethique partagée entre les directions : place dans l'association Diffusion des annonces sur le site du collectif Afficher la complémentarité des temps partiels Diffusion des besoins de remplacement Fichier dans espace partagé

Participer / Organiser des événements	Mettre en œuvre des colloques	Intervenants extérieurs

5 - Concourir au maillage d'acteurs sur le Saintois

Objectifs	Activités	Moyens
Contribuer à la dynamique locale au profit des personnes concernées	Recensement des associations et des professionnels du territoire qui interviennent sur le champ de l'association Information et orientation en tant que relais / besoins des personnes concernées Rencontres inter-associations	RH Site Invitation à l'AG Moment dédié lors de la Journée des Associations ou autres opportunités
Affirmer l'identité de NVES et Affirmer son ancrage territorial : - sur le plan local à court terme - sur un territoire plus large (Toul, Nancy...) à moyen terme	Constituer et « faire vivre » un document-ressource des relations partenariales (identification, actions...) Participer aux événements et réunions liés à la politique sanitaire, sociale, médico-sociale Organiser des rendez-vous avec les acteurs du territoire (notoriété, recueil des besoins des acteurs) Initier un événement qui associe les partenaires en lien avec le territoire qui associe professionnels et grand public	Outil partagé ergonomique Construire une argumentation / cibles et objectifs Veille / sujets / acteurs sur thèmes et calendrier Plan de communication Actualisation des informations sur le site Internet + blog

	Diffuser l'information sur les actions dans les médias Valoriser les résultats des actions en lien avec les partenaires	Présence sur les lieux de rassemblement de la population (marchés, brocante...) Article qui associe actions de l'association et les bénéfices de l'activité proposée aux bénéficiaires (site, presse)
Faciliter les recrutements sur le territoire de manière innovante	- Partager l'information sur les besoins des établissements du collectif et du territoire selon une procédure à définir - Communiquer de façon groupée auprès des écoles pour les recrutements, sur l'attractivité du territoire, ou proposition de stages, solution de logement, de transport ...	Mails Visites Mails à afficher